

**Fonds de recherche
Nature et
technologies**

Québec 



Plan d'action de développement durable 2009-2015

Bâtir un avenir durable pour le Québec d'aujourd'hui et de demain

Le contenu de cette publication a été rédigé par le Fonds de recherche du Québec - Nature et technologies

140, Grande Allée Est, bureau 450
Québec (Québec) G1R 5M8
Téléphone : 418 643-8560
Télécopieur : 418 643-1451
Courriel : info.nt@frq.gouv.qc.ca
www.frqnt.gouv.qc.ca

Cette édition a été produite par le Fonds de recherche du Québec - Nature et technologies. Toute reproduction totale ou partielle de ce document est autorisée à la condition que la source soit mentionnée.

Le document est accessible à l'adresse suivante : <http://www.frqnt.gouv.qc.ca/documentsPublications/>

Pour faciliter la lecture du texte, le genre masculin est utilisé sans aucune intention discriminatoire.

Dépôt légal - Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2013

ISBN : 978-2-550-55246-8 (1^{ère} édition, 2009)
978-2-550-67521-1 (2^e édition, 2013)

Table des matières

Mot du scientifique en chef et de la directrice scientifique	4
Avant-propos	5
Démarche de développement durable	6
Orientation gouvernementale 1 – Informer, sensibiliser, éduquer, innover.....	7
Orientation gouvernementale 2 – Réduire et gérer les risques pour améliorer la santé, la sécurité et l'environnement	11
Orientation gouvernementale 3 – Produire et consommer de façon responsable	12
Orientation gouvernementale 5 – Répondre aux changements démographiques.....	14
Orientation gouvernementale 7 – Sauvegarder et partager le patrimoine collectif	16
Orientation gouvernementale 9 – Prévenir et réduire les inégalités sociales et économiques	18
Annexe 1 – Objectifs non retenus dans ce plan d'action et motifs.....	21
Annexe 2 - Liste des modifications apportées dans le cadre de la prolongation de deux ans et de l'intégration d'au moins une action liée à l'Agenda 21 de la culture du Québec.....	22

Mot du scientifique en chef et de la directrice scientifique

Les grands défis planétaires tels que l'environnement, l'énergie et les changements climatiques, le rapprochement entre la science et la société ainsi que la nécessité de transférer les résultats de recherche constituent des enjeux auxquels la société québécoise doit faire face. La démarche de développement durable amorcée par le gouvernement québécois, ainsi que par les différentes instances mondiales, est une occasion pour le Fonds de recherche du Québec – Nature et technologies (FRQNT) d'intégrer les préoccupations environnementales, sociales et économiques découlant des principes de développement durable dans ses orientations.

Principal acteur dont s'est doté le Québec pour favoriser la formation du personnel hautement qualifié, appuyer le développement du système de recherche dans des secteurs clés pour le Québec et accélérer la diffusion des connaissances, le FRQNT occupe une position à la fois stratégique dans le système d'innovation et essentielle à la prospérité du Québec. Par l'entremise de ses programmes, le Fonds accorde une très grande priorité à la relève et bâtit des pôles d'excellence dans des créneaux stratégiques pour le Québec.

En 2009, le FRQNT a présenté son premier plan d'action de développement durable qui énonçait ses actions pour réaliser les orientations ou objectifs de la Stratégie gouvernementale de développement durable. Mentionnons que ces actions ne sont pas limitées au présent document, car d'autres publications y font déjà ou y feront référence, notamment le plan d'action annuel et le plan triennal du FRQNT.

En février 2012, le Conseil des ministres a appuyé la proposition du ministère du Développement durable de prolonger la mise en œuvre de la Stratégie gouvernementale de développement durable et des plans d'action des ministères et organismes. Plus spécifiquement les plans d'action de développement durable continuent d'être valables et appliqués en regard de la Stratégie jusqu'au 31 mars 2015. Ainsi, le Fonds bénéficie de deux ans supplémentaires pour terminer les actions non complétées au 31 mars 2013. C'est dans ce contexte que le Fonds a mis à jour son plan d'action de développement durable, revu certaines cibles et ajouté une nouvelle action liée à l'Agenda 21 de la culture du Québec. Finalement, signalons que le 1^{er} juillet 2011 entrait en vigueur la loi 130 qui venait, entre autres, restructurer les Fonds subventionnaires du Québec. Désormais regroupés sous la bannière « Fonds de recherche du Québec (FRQ) » dirigée par le scientifique en chef, les trois Fonds (Nature et Technologies, Santé, Société et culture) conservent cependant leur mandat qui est de promouvoir et soutenir financièrement la recherche, la diffusion des connaissances et la formation des chercheurs au Québec dans leur secteur respectif. Cette refonte vise principalement à établir une direction forte en matière de soutien et de promotion de la recherche québécoise, à accroître les synergies et les partenariats entre les différents secteurs de recherche pour répondre aux grands défis du XXI^e siècle auxquels le Québec doit faire face. Ce regroupement a aussi comme objectif d'améliorer l'efficacité administrative, et ce, en conformité avec les meilleures pratiques de gouvernance et les principes de développement durable.

Le Fonds s'engage à déployer tous les efforts nécessaires en vue de collaborer à la mise en œuvre de la Stratégie gouvernementale de développement durable et ainsi contribuer à bâtir un avenir durable pour le Québec.



Le scientifique en chef du Québec



La directrice scientifique du FRQNT

Avant-propos

Le *Plan d'action de développement durable 2009-2015* du Fonds de recherche du Québec – Nature et technologies (FRQNT) a été préparé conformément à l'article 15 de la Loi sur le développement durable (L.R.Q., chapitre D-8.1.1), sanctionnée en avril 2006. Il comporte diverses actions visant la mise en œuvre progressive de la Stratégie gouvernementale de développement durable 2008-2013 (ci-après désignée la Stratégie gouvernementale), entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2008.

Le développement durable¹

Un développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures à répondre aux leurs. Il s'appuie sur une vision à long terme prenant en compte le caractère indissociable des dimensions environnementale, sociale et économique des activités de développement.

¹ Définition tirée de l'article 2 de la Loi sur le développement durable.

Démarche de développement durable

Ce *Plan d'action de développement durable 2009-2015* confirme la volonté du FRQNT de s'engager officiellement dans une démarche de développement durable.

L'appropriation de la démarche de développement durable et de ses principes est déjà amorcée au FRQNT. En effet, plusieurs des activités du Fonds prennent déjà en compte les principes de développement durable, notamment les évaluations sans papier, l'achat de papier recyclé post-consommation, l'adoption de directives prônant la réduction de papier, l'offre de conférences sur divers sujets touchant le développement durable.

De plus, le Fonds s'appuie sur le dynamisme de son personnel pour faire vivre l'engagement en regard du développement durable au-delà du plan d'action et de la formation. D'ailleurs, un groupe d'employés du FRQNT, du Fonds de recherche du Québec – Société et culture (FRQSC) et du Fonds de recherche du Québec – Santé (FRQS) ont créé un comité Vert.

La Stratégie gouvernementale se fonde sur trois enjeux et contient neuf orientations, dont trois seront priorisées. Elle vise l'atteinte de 29 objectifs autour desquels s'articulera l'intervention gouvernementale en développement durable.

Le FRQNT entend contribuer aux six orientations gouvernementales suivantes :

- Informer, sensibiliser, éduquer, innover;
- Réduire et gérer les risques pour améliorer la santé, la sécurité et l'environnement;
- Produire et consommer de façon responsable;
- Répondre aux changements démographiques;
- Aménager et développer le territoire de façon durable et intégrée;
- Prévenir et réduire les inégalités sociales et économiques.

Mission du FRQNT

Soutenir financièrement et promouvoir la recherche universitaire et collégiale, la formation de personnel hautement qualifié, la diffusion de connaissances dans les domaines des sciences naturelles, des sciences mathématiques et du génie (SNG), et ainsi contribuer au développement scientifique et à l'innovation, ainsi qu'à la prospérité économique et au développement durable du Québec.

Le *Plan d'action de développement durable 2009-2015* du FRQNT comporte 14 actions ministérielles, dont deux découlent d'activités incontournables de la Stratégie gouvernementale auxquelles le Fonds doit contribuer, soit les objectifs gouvernementaux 1 et 6.

Orientation gouvernementale 1 – Informer, sensibiliser, éduquer, innover

L'orientation 1 – Informer, sensibiliser, éduquer, innover – est un élément incontournable de l'engagement du FRQNT en faveur de la démarche de développement durable.

La sensibilisation de l'ensemble du personnel apparaît essentielle pour consolider la culture organisationnelle à l'égard de la démarche de développement durable. Il importe que chacun soit en mesure de situer sa contribution dans l'action organisationnelle afin de s'y sentir véritablement engagé. Il faut également que chacun bénéficie des informations utiles et qu'il puisse acquérir les compétences nécessaires pour mettre en œuvre les actions visées. Le FRQNT s'appuie sur une approche de formation bien établie, mais il s'appuie aussi sur le dynamisme du personnel pour faire vivre l'engagement en regard du développement durable au-delà du plan d'action et de la formation. Le FRQNT compte aussi maintenir son appui au comité Vert créé à l'initiative d'un groupe d'employés pour diffuser et partager les informations sur les problématiques environnementales, les gestes à adopter et les pratiques exemplaires, ainsi que collaborer à l'élaboration et la mise sur pied de différentes mesures relatives à la protection de l'environnement en milieu de travail.

De plus, la présente orientation touche au cœur de la mission du Fonds, qui est de soutenir et de promouvoir la recherche. Toujours à l'avant-garde des préoccupations sociétales, les chercheurs et les partenaires du FRQNT s'intéressent depuis des années aux enjeux et aux thématiques relatives au développement durable, contribuant ainsi à la plupart des objectifs gouvernementaux. Si bien que le FRQNT finance déjà, dans ses programmes généraux de bourses et de subventions, de nombreux travaux de recherche qui contribuent au développement des connaissances à propos du développement durable. Le Fonds soutient aussi, par l'intermédiaire de ses programmes stratégiques (Partenariats pour l'innovation et Regroupements stratégiques), des équipes qui s'intéressent à des enjeux de développement durable jugés cruciaux à la fois par le gouvernement du Québec et par les grandes organisations supranationales.

Étant donné le caractère transversal et très englobant de la Stratégie gouvernementale, il est pertinent pour le FRQNT d'amorcer, en collaboration avec les ministères et organismes concernés, une analyse stratégique rigoureuse sur les thématiques de recherche associées au développement durable en sciences naturelles, en sciences mathématiques et en génie (SNG) et sur la meilleure approche pour contribuer à leur développement.

Finalement, il convient de souligner l'importante contribution de la recherche au développement durable. En effet, les résultats de recherche fournissent une excellente indication des avancées et du potentiel québécois en développement durable. L'approche de développement durable entraîne une remise en question des méthodes, des technologies, des procédés et des façons de faire, et la recherche permet d'apporter de nouvelles réponses concernant le développement durable. Ainsi, des thématiques de recherche émergent, se consolident ou se renouvellent. Ces thématiques sont rattachées à plusieurs des objectifs énoncés dans la Stratégie gouvernementale et les résultats qui en découlent contribuent à la poursuite de ces objectifs. En établissant un indicateur de production de recherche relatif au développement durable, le FRQNT et ses partenaires contribueront à tracer le portrait du développement durable au Québec. Cet indicateur permettra aussi de se comparer au reste du Canada et du monde, et d'identifier tant les créneaux forts que ceux à développer dans le domaine des SNG.

Finalement, le FRQNT collaborera avec le FRQSC et le FRQS afin de favoriser des recherches où l'art et la culture jouent un rôle central dans l'épanouissement d'une société, et de mettre en

valeur un modèle de recherche et d'innovation qui intègrent une mixité d'acteurs. Cette action s'inscrit dans la lignée de l'Agenda 21 de la Culture du Québec, lequel propose un cadre de référence audacieux et novateur qui fait de la culture une composante majeure et essentielle du développement durable de la société québécoise.

Objectif gouvernemental 1

Mieux faire connaître le concept et les principes de développement durable et favoriser le partage des expériences et des compétences en cette matière ainsi que l'assimilation des savoirs et savoir-faire qui en facilitent la mise en oeuvre

Objectif organisationnel 1

Mieux faire comprendre la portée du concept de développement durable et assurer la prise en compte des principes de développement durable

Action 1	Mettre en œuvre des activités contribuant à la réalisation du Plan gouvernemental de sensibilisation et de formation à la démarche de développement durable
Indicateurs	<ul style="list-style-type: none"> • Taux de membres du personnel joints par les activités de sensibilisation au développement durable • Taux de membres du personnel joints ayant acquis une connaissance suffisante de la démarche de développement durable pour la prendre en compte dans leurs activités habituelles
Cibles	<ul style="list-style-type: none"> • 80 % des membres du personnel joints par les activités de sensibilisation au développement durable d'ici 2011 • 50 % des membres du personnel joints ayant acquis une connaissance suffisante de la démarche de développement durable pour la prendre en compte dans leurs activités habituelles d'ici 2013
Gestes	<ul style="list-style-type: none"> • Sessions de formation offertes relativement à la démarche de développement durable ou concernant les mesures y étant associées • Bulletin d'information envoyé par messagerie électronique et sur une base régulière • Activités thématiques sur divers sujets relatifs au développement durable

Objectif gouvernemental 2***Dresser et actualiser périodiquement le portrait du développement durable au Québec*****Objectif organisationnel 2****Dresser le portrait de la recherche québécoise sur le développement durable pour mieux orienter et planifier l'action du FRQNT**

Action 2	Mettre au point, en concertation avec les autres Fonds de recherche du Québec et les partenaires concernés, un indicateur de l'ampleur de la recherche québécoise effectuée sur les thématiques du développement durable
Indicateurs	<ul style="list-style-type: none"> • Représentativité de l'indicateur • Fréquence de production
Cibles	<ul style="list-style-type: none"> • Marge d'erreur inférieure à 20 % • Production annuelle
Gestes	<ul style="list-style-type: none"> • Mise au point d'un indicateur du nombre de publications effectuées par des chercheurs québécois sur les thématiques liées au développement durable en SNG
Action 3	Dresser le portrait de la recherche en SNG se rapportant au développement durable au Québec
Indicateur	<ul style="list-style-type: none"> • État d'avancement du portrait de la recherche en SNG se rapportant au développement durable
Cible	<ul style="list-style-type: none"> • Pour 2013, portrait complété et enjeux relatifs à la recherche en SNG sur le développement durable déterminés
Gestes	<ul style="list-style-type: none"> • Publication d'un portrait de la recherche québécoise en SNG se rapportant au développement durable • Préparation d'un document déterminant les principaux enjeux de recherche en SNG relatifs au développement durable au Québec

Objectif gouvernemental 3

Soutenir la recherche et les nouvelles pratiques et technologies contribuant au développement durable et en maximiser les retombées au Québec

Objectif organisationnel 3

Prendre en compte, dans la planification stratégique du FRQNT, les principes et les objectifs de la Stratégie gouvernementale de développement durable

Action 4	Poursuivre une analyse stratégique quant à la manière dont le FRQNT pourrait contribuer au développement durable dans le cadre de sa mission
Indicateur	<ul style="list-style-type: none"> État d'avancement de l'analyse stratégique
Cibles	<ul style="list-style-type: none"> Production d'une série de recommandations sur l'action du FRQNT au regard du développement durable Tenue d'un forum de réflexion sur la recherche en développement durable en 2013
Gestes	<ul style="list-style-type: none"> Réflexion du FRQNT sur son action au regard du financement de la recherche Préparation d'un forum de réflexion sur la recherche en développement durable
Action 5*	Poursuivre une approche intersectorielle qui intègre les arts, la culture, la créativité et l'innovation au cœur de toute recherche et mettre en valeur des pratiques de recherche intersectorielle rassembleuses qui ont des retombées multiples sur le développement et la transformation de la société québécoise
Indicateur	<ul style="list-style-type: none"> Nombre et nature des initiatives mises en place
Cibles	<ul style="list-style-type: none"> Production, pour 2013, d'une série de recommandations sur l'action des Fonds en regard de l'intersectorialité impliquant les arts et la culture comme vecteurs premiers de la créativité et de l'innovation Soutien, d'ici 2015, de nouveaux projets, actions concertées, programmes, plateformes intersectoriels incluant les arts et la culture sous réserve de crédits additionnels
Gestes	<ul style="list-style-type: none"> Diffusion des résultats de projets de recherche intersectorielle intégrant les arts et la culture et mise en valeur de l'impact de ces projets Poursuite du chantier intersectoriel sur les Arts, la Culture et le Mieux-être, notamment au moyen de projets de collaboration et de rencontres avec les acteurs de divers secteurs et milieux

*Cette nouvelle action contribue à l'atteinte des objectifs 12 et 14 de l'Agenda 21 de la Culture du Québec soit :

(12) Miser sur le pouvoir des arts et de la culture pour accroître l'excellence des autres secteurs de l'activité économique;

(14) Développer et promouvoir la créativité en intégrant la culture dans les politiques d'innovation.

Agenda 21

Elle répond à un engagement gouvernemental faisant de la culture une composante transversale majeure du développement durable et s'inscrit dans la poursuite de la mise en œuvre du présent plan d'action pour la période couvrant le 1^{er} avril 2013 au 31 mars 2015.

Orientation gouvernementale 2 – Réduire et gérer les risques pour améliorer la santé, la sécurité et l'environnement

Pour être en mesure d'offrir des services de qualité et remplir adéquatement sa mission, le FRQNT juge essentiel de maintenir un environnement de travail agréable, sain, sécuritaire et dynamique. Plusieurs actions relatives à la santé, à la sécurité et à la qualité de vie du travail ont été mises en place au cours des dernières années. C'est dans cette foulée que le Fonds continuera à offrir un milieu de travail de qualité qui favorise le mieux-être et l'enrichissement tant personnel que professionnel. Le regroupement des services administratifs amène également une nouvelle dynamique et une collégialité accrue entre les différentes équipes des Fonds de recherche. C'est pourquoi des activités de formation et de consultation auprès du personnel sont prévues périodiquement, et ce, non seulement pour mettre en valeur l'importance d'un environnement de travail de qualité mais également pour assurer une culture de collaboration entre les équipes des Fonds de recherche du Québec et échanger sur les meilleures pratiques entre les Fonds.

Objectif gouvernemental 4

Poursuivre le développement et la promotion d'une culture de la prévention et établir des conditions favorables à la santé, à la sécurité et à l'environnement

Objectif organisationnel 4

Offrir un milieu de travail et des pratiques organisationnelles favorisant la santé et le bien-être du personnel du FRQNT

Action 6	Renforcer les mesures favorisant la santé et le bien-être du personnel du FRQNT
Indicateurs	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre et nature des actions d'amélioration de la qualité de vie au travail • Nombre d'activités de formation et d'information favorisant le bien-être et la qualité de vie au travail
Cible	<ul style="list-style-type: none"> • Au moins cinq activités de formation et d'information d'ici 2013
Gestes	<ul style="list-style-type: none"> • Amélioration de la connaissance et de l'accès au Programme d'aide aux employés (PAE) • Maintien des mesures d'aménagement du temps de travail

Orientation gouvernementale 3 – Produire et consommer de façon responsable

Depuis sa création en 2001, le FRQNT s'est doté de services communs avec le FRQSC qui encadrent les ressources financières et matérielles, les ressources humaines, l'infrastructure informatique et les systèmes d'information de manière coordonnée pour les deux organisations. Cette structure organisationnelle permet au FRQNT et au FRQSC de développer et de fournir avec efficacité les services liés à leur mission respective. L'adoption de la loi 130, le 1^{er} juillet 2011, a modifié la structure des Fonds de recherche qui sont désormais regroupés sous la bannière commune « Fonds de recherche du Québec » dirigée par le scientifique en chef. Parmi ses mandats, le scientifique en chef s'est vu confier la coordination des enjeux communs des trois secteurs de recherche et l'intégration des activités administratives (gestion des ressources humaines, matérielles, financières et informationnelles) des trois Fonds. Ce regroupement devrait permettre des économies d'échelle tout en assurant la disponibilité d'un bassin d'expertises et en donnant la liberté à chacun des Fonds de se doter d'une programmation et d'un processus de gestion qui répondent adéquatement aux besoins spécifiques de chacun de secteurs. Si cette nouvelle structure organisationnelle devrait permettre aux trois Fonds de produire avec efficacité les services liés à leur mission respective, il demeure plus que jamais pertinent de la mettre à profit pour agir efficacement en regard du développement durable. C'est d'ailleurs pourquoi la démarche et les actions proposées dans ce plan d'action sont en grande partie communes aux deux Fonds de recherche.

L'approche des Fonds, et le dynamisme dont ils font preuve depuis de nombreuses années dans le domaine informatique, leur a permis, dans un effort concerté, de développer des systèmes transactionnels en ligne qui ont presque complètement remplacé les nombreuses transactions sur papier dans le processus d'affaires de l'organisation. Cette tendance se poursuit et les Fonds aspirent à rendre leurs processus de demande d'aide financière entièrement électroniques, pour réduire les coûts environnementaux associés à la consommation de papier.

Le FRQNT n'a pas attendu la Politique pour un gouvernement écoresponsable avant de mettre en œuvre divers moyens pour réduire sa consommation. Néanmoins, le Fonds s'est doté, en 2012, d'un cadre de gestion environnementale pour réduire le plus efficacement possible ses impacts environnementaux.

Enfin, en tant qu'organisme de financement, le FRQNT considère qu'il est de son devoir de s'assurer de l'intégrité scientifique des chercheurs qu'il soutient et des questions d'éthique en recherche. L'objectif est d'évaluer la responsabilité sociale et les possibilités réelles d'intervention du Fonds.

Objectif gouvernemental 6

Appliquer des mesures de gestion environnementale et une politique d'acquisitions écoresponsables au sein des ministères et des organismes gouvernementaux

Objectif organisationnel 5

Accentuer le virage environnemental et écoresponsable du FRQNT dans sa gestion globale, et en particulier dans la gestion des ressources matérielles

Action 7	Mettre en œuvre des pratiques et des activités contribuant aux dispositions de la Politique pour un gouvernement écoresponsable
Indicateurs	<ul style="list-style-type: none"> État d'avancement de la mise en œuvre d'un cadre de gestion environnementale Nombre de mesures mises en œuvre pour contribuer directement à l'atteinte des objectifs nationaux de gestion environnementale Nombre de pratiques d'acquisition écoresponsable
Cibles	<ul style="list-style-type: none"> Adoption d'un cadre de gestion environnementale en 2012 Trois nouvelles mesures mises en place en 2011 et trois mesures additionnelles pour 2015 pour contribuer directement à l'atteinte des objectifs nationaux de gestion environnementale Trois pratiques d'acquisition écoresponsable d'ici la fin 2013
Gestes	<ul style="list-style-type: none"> Adoption et application d'un cadre de gestion environnementale Application de mesures contribuant à l'atteinte des objectifs environnementaux nationaux, notamment : <ul style="list-style-type: none"> Système de récupération multimatières Mesures relatives à la réduction de la consommation de papier Adoption de pratiques d'acquisition écoresponsable <ul style="list-style-type: none"> Accroissement de l'achat de papier recyclé Achat d'ordinateurs répondant aux normes EPEAT Resserrement du processus d'acquisition et des clauses d'achat par l'application de dispositions écoresponsables

Objectif gouvernemental 9

Appliquer davantage l'écoconditionnalité et la responsabilité sociale dans les programmes d'aide publics et susciter leur implantation dans les programmes des institutions financières

Objectif organisationnel 6

Prendre en compte les principes de développement durable dans le traitement des demandes d'aide financière

Action 8	Analyser l'applicabilité des principes de développement durable dans nos pratiques relatives au traitement des demandes d'aide financière
Indicateur	<ul style="list-style-type: none"> État d'avancement de l'analyse
Cible	<ul style="list-style-type: none"> Production de l'analyse d'ici 2014
Geste	<ul style="list-style-type: none"> Réflexion sur l'applicabilité des principes de développement durable dans nos pratiques relatives au traitement des demandes d'aide financière

Orientation gouvernementale 5 – Répondre aux changements démographiques

Les notions de conciliation travail-famille et, dans une moindre mesure, de conciliation études-famille ont pris de l'importance au cours des dernières années au Québec. L'effort requis pour faire des études de cycles supérieurs et pour s'établir comme nouveau chercheur a obligé un grand nombre de jeunes chercheurs à faire un choix entre la carrière et la famille. En réaction à ces constatations, le Fonds Nature et Technologies a mis en place, il y a quelques années, des mesures de conciliation permettant le report des bourses ou des subventions en cas de congé parental. L'efficacité et l'effet réel de ces mesures doivent maintenant être examinés en vue d'une éventuelle bonification.

D'un point de vue organisationnel, le FRQNT souhaite, sans compromettre son offre de services, assouplir ses règles d'aménagement du temps de travail en vue de mieux concilier vie familiale, vie personnelle et travail. La Politique intégrée de mieux-être, de reconnaissance et d'enrichissement professionnel, énoncée à l'action 6, intégrera cet objectif.

Le Fonds se soucie également de l'impact des changements démographiques sur les mouvements de personnel. Le FRQNT anticipe notamment des départs à la retraite plus nombreux au cours des prochaines années, un recrutement plus difficile dû à la diminution de la population active, ainsi qu'un problème de rétention du personnel provoqué par l'augmentation de l'offre. De plus, les nouvelles générations de travailleurs étant plus mobiles, il est primordial pour une organisation qui veut continuer à maintenir la qualité de ses services de considérer la question de la rétention du personnel, mais aussi celle du transfert de l'expertise. Aussi, le Fonds mise sur l'accroissement de la qualité des emplois et du mieux-être du personnel pour réduire les mouvements de personnel attendus.

Objectif gouvernemental 14

Favoriser la vie familiale et en faciliter la conciliation avec le travail, les études et la vie personnelle

Objectif organisationnel 7

Faciliter la conciliation du travail ou des études avec la vie familiale et personnelle

Action 9	Analyser l'efficacité des règles relatives à l'utilisation des bourses et des subventions qui favorisent la conciliation des études avec la vie familiale et personnelle
Indicateur	<ul style="list-style-type: none"> État d'avancement de l'analyse
Cible	<ul style="list-style-type: none"> Production de l'analyse d'ici 2014
Gestes	<ul style="list-style-type: none"> Évaluation de l'efficacité des mesures de conciliation, notamment : <ul style="list-style-type: none"> Report en cas de congé de maternité; Prolongation de la période d'admissibilité en cas de congé parental ou pour les aidants naturels.

Objectif gouvernemental 16
Accroître la productivité et la qualité des emplois en faisant appel à des mesures écologiquement et socialement responsables

Objectif organisationnel 8
Maintenir l'efficacité du travail malgré les mouvements de personnel induits par les changements démographiques

Action 10	Favoriser un équilibre de l'expertise du personnel en portant une attention particulière au transfert de connaissances et d'expertises
Indicateurs	<ul style="list-style-type: none"> • État d'avancement du plan de maintien de l'expertise • Proportion des expertises et des connaissances essentielles à maintenir
Cibles	<ul style="list-style-type: none"> • Adoption du plan de maintien de l'expertise • Pour 2015, documentation de l'ensemble des connaissances et des expertises qu'il est essentiel de maintenir dans l'organisation
Gestes	<ul style="list-style-type: none"> • Élaboration d'un plan de maintien de l'expertise traitant du transfert de connaissances • Prise en compte de l'objectif de rétention du personnel dans l'élaboration de la politique intégrée de mieux-être, de reconnaissance et d'enrichissement professionnel (voir action 6) • Examen de la question de la mobilité de la main-d'œuvre avec le secteur public

Orientation gouvernementale 7 – Sauvegarder et partager le patrimoine collectif

Le patrimoine scientifique est un objet dynamique en constant renouvellement. Les résultats scientifiques non partagés constituent un patrimoine passif dont le potentiel de retombées n'est pas exploité. Il importe de favoriser la diffusion et le transfert des résultats de recherche pour éviter que ceux-ci tombent aux oubliettes et pour permettre à la société québécoise d'en bénéficier.

Les résultats de recherche en sciences naturelles et en génie contribuent au développement durable du Québec et de ses régions. Ainsi, un grand nombre d'entreprises peuvent bénéficier des innovations scientifiques et technologiques. Celles-ci touchent une vaste gamme de produits et s'adressent à tous les secteurs économiques. Parmi ces produits, mentionnons la culture d'espèces performantes en agroalimentaire, les nouveaux produits nutraceutiques et les aliments fonctionnels, les produits issus de la transformation de l'aluminium, les nouveaux matériaux utilisés dans la fabrication des produits en microélectronique, en biotechnologie et en photonique, le système de réalité virtuelle au service de la médecine et de la fabrication de biens manufacturés, la gestion des ressources naturelles, etc.

De plus, la plupart des nouvelles connaissances et technologies développées ont des applications qui améliorent directement la qualité de vie des Québécois. Le transport sécuritaire, l'amélioration des codes et normes régissant la construction, la préservation de l'environnement et le développement durable (milieux aquatiques, aménagement de la forêt, conservation de la biodiversité, agroenvironnement, etc.) et les avancées dans les technologies des soins de santé ne sont que quelques exemples de ces nombreuses retombées positives.

En accord avec sa mission, le FRQNT saisit les occasions de mettre en valeur les résultats de recherche auprès de la société québécoise, notamment grâce à des partenariats avec des organismes de promotion de la science, au développement et à la bonification d'initiatives de promotion de la recherche :

- Vitrites dédiées à la recherche et rubrique à l'intention des médias dans notre site Web;
- Publications annuelles sur la recherche en SNG, bulletin Génial!;
- Matériel promotionnel;
- Forums de transferts des résultats de recherche dans le cadre des projets de recherche orientée en partenariat;
- Participation à des expositions scientifiques;
- Participation à la diffusion de l'émission de vulgarisation scientifique *Le code Chastenay*, à Télé-Québec;
- Organisation d'une journée annuelle de la recherche;
- Remise de bourses ou de prix du FRQNT pour des activités de vulgarisation scientifique.

Objectif gouvernemental 21
Renforcer la conservation et la mise en valeur du patrimoine culturel et scientifique

Objectif organisationnel 9
Mettre en valeur le patrimoine scientifique québécois

Action 11	Intensifier les activités du FRQNT en matière de promotion de la recherche en SNG et favoriser les interactions entre les chercheurs et la société québécoise
Indicateurs	<ul style="list-style-type: none"> • Récurrence de parution des outils existants • Nombre et diversité des initiatives • Nombre et portée des activités de diffusion et des forums de transfert organisés par le FRQNT
Cibles	<ul style="list-style-type: none"> • Publication de quatre bulletins Génial! par année • Développement de nouveaux outils de diffusion • Partenariats avec des promoteurs de la science • Tenue d'un forum de transfert par année dans le cadre du programme Projet de recherche en partenariat • Tenue de la Journée de la recherche du FRQNT • Appui à la relève pour participer à des activités scientifiques
Gestes	<ul style="list-style-type: none"> • Développement et bonification de vitrines servant à faire connaître la recherche • Participation à l'émission <i>Le code Chastenay</i> • Participation à des expositions scientifiques

Orientation gouvernementale 9 – Prévenir et réduire les inégalités sociales et économiques

Le FRQNT a pour mandat de promouvoir et d'aider financièrement la formation de chercheurs par l'attribution de bourses d'excellence aux étudiants des 2^e et 3^e cycles universitaires et aux personnes qui effectuent des recherches postdoctorales, ainsi que par l'attribution de bourses de perfectionnement aux personnes qui désirent réintégrer les circuits de la recherche, et par l'attribution de subventions pour des dégagements de tâche d'enseignement pour les professeurs de l'enseignement collégial engagés dans des activités de recherche.

La formation d'une relève en recherche est une priorité pour le FRQNT. Une orientation de son plan stratégique est d'ailleurs de contribuer au développement du personnel hautement qualifié dans des domaines prioritaires pour le Québec, par le maintien des enveloppes dédiées aux programmes de bourses (maîtrise, doctorat et postdoctorat) et au programme destiné aux nouveaux chercheurs universitaires.

Le FRQNT souhaite également accroître le développement des compétences en innovation dans les entreprises et les régions du Québec :

- en bonifiant la subvention des nouveaux chercheurs en région;
- en offrant la possibilité d'effectuer des stages internationaux aux étudiants des regroupements stratégiques;
- en augmentant le nombre de boursiers et en apportant un soutien particulier aux projets réalisés dans des entreprises en région dans le cadre du programme conjoint FRQNT-CRSNG de bourses en milieu de pratique BMP Innovation.

La formation continue de son personnel est une priorité pour le Fonds. Outre les formations permettant de développer les compétences utiles à l'exercice de leurs tâches, le FRQNT considère qu'une meilleure connaissance de la recherche et de la science en général aide à améliorer les compétences transversales de son personnel. Elle leur permet aussi de s'approprier la mission du FRQNT et les actions prévues dans le cadre du présent plan d'action de développement durable.

Objectif gouvernemental 27**Accroître la scolarité, le taux de diplomation et la qualification de la population****Objectif organisationnel 10****Favoriser le développement du personnel hautement qualifié, compétent et en nombre suffisant pour le Québec de demain**

Action 12	Contribuer à accélérer le développement du personnel hautement qualifié dans de grands domaines prioritaires pour le Québec
Indicateurs	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre de boursiers du FRQNT aux différents cycles d'études • Taux de succès des étudiants québécois en SNG aux concours fédéraux • Taux de réussite des boursiers du FRQNT par rapport aux autres étudiants aux cycles supérieurs
Cibles	<ul style="list-style-type: none"> • Augmenter annuellement le nombre de boursiers à la maîtrise, au doctorat et au postdoctorat • D'ici 2015, contribuer à rehausser les taux de succès des étudiants québécois en sciences naturelles et génie aux concours fédéraux • Contribuer à maintenir l'avantage de nos boursiers sur le plan de la réussite universitaire par rapport à l'ensemble des étudiants québécois des cycles supérieurs
Gestes	<ul style="list-style-type: none"> • Maintien des enveloppes destinées aux programmes de bourses (maîtrise, doctorat et postdoctorat) et au programme Établissement de nouveaux chercheurs universitaires • Rédaction d'un guide de bonnes pratiques pour la préparation d'une demande de bourse • Développement et distribution de matériel promotionnel ciblé, création de publicités, représentations dans des kiosques, présentations des chargés de programme dans les universités et collèges
Action 13	Accroître le développement des compétences en innovation dans les entreprises et les régions du Québec
Indicateurs	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre de boursiers du programme BMP Innovation et d'étudiants effectuant des stages en région • Nombre de stages internationaux offerts aux étudiants des regroupements stratégiques
Cibles	<ul style="list-style-type: none"> • D'ici 2015, augmenter annuellement le nombre de boursiers BMP Innovation • Apporter un soutien particulier aux projets réalisés dans une entreprise en région • D'ici 2015, augmenter le nombre de stages internationaux offerts aux étudiants des regroupements stratégiques
Gestes	<ul style="list-style-type: none"> • Allocation pour les frais de déplacement des étudiants réalisant un stage dans une entreprise en région • Promotion des programmes de bourses en milieu de pratique BMP Innovation • Développement et distribution de matériel promotionnel ciblé, création de publicités, représentation dans des kiosques, présentation des programmes dans les universités et collèges

Objectif gouvernemental 28**Accroître la participation à des activités de formation continue et de qualification de la main-d'œuvre****Objectif organisationnel 11****Favoriser la formation et l'enrichissement professionnel du personnel**

Action 14	Améliorer les compétences en certains domaines du personnel pour faire face aux changements organisationnels et favoriser une meilleure compréhension de l'action du FRQNT dans la société
Indicateurs	<ul style="list-style-type: none"> • Taux de formation • Nombre d'activités permettant au personnel de mieux comprendre l'action du FRQNT
Cibles	<ul style="list-style-type: none"> • Taux de formation continue du personnel supérieur à 1 % chaque année • Au moins cinq activités de formation et d'information d'ici 2015
Gestes	<ul style="list-style-type: none"> • Offre de formations pertinentes aux différentes catégories de personnel • Activités de formation et d'information permettant notamment d'améliorer la culture scientifique du personnel et leurs connaissances des retombées de la recherche (midi-conférence des chercheurs financés, envoi au personnel de capsules scientifiques inspirées des recherches financées par le FRQNT, etc.)

Annexe 1 – Objectifs non retenus dans ce plan d'action et motifs

Objectifs non retenus parce qu'ils ne rejoignent pas le champ d'intervention du FRQNT

Objectif 5 : Mieux préparer les communautés à faire face aux événements pouvant nuire à la santé et à la sécurité et en atténuer les conséquences

Objectif 10 : Fournir les repères nécessaires à l'exercice de choix de consommation responsable et favoriser au besoin la certification des produits et des services

Objectif 11 : Révéler davantage les externalités associées à la prévention et à la consommation de biens et de services

Objectif 12 : Favoriser le recours aux incitatifs économiques, fiscaux et non fiscaux, afin d'inscrire la production et la consommation de produits et de services dans une perspective de développement durable

Objectif 13 : Améliorer le bilan démographique du Québec et de ses régions

Objectif 15 : Accroître le niveau de vie

Objectif 17 : Transmettre aux générations futures des finances publiques en santé

Objectif 18 : Intégrer les impératifs du développement durable dans les stratégies et les plans d'aménagement et de développement régionaux et locaux

Objectif 19 : Renforcer la viabilité et la résilience des collectivités urbaines, rurales ou territoriales et des communautés autochtones

Objectif 20 : Assurer l'accès aux services de base en fonction des réalités régionales et locales, dans un souci d'équité et d'efficience

Objectif 22 : Assurer la protection et la mise en valeur du patrimoine et des ressources naturelles dans le respect de la capacité de support des écosystèmes

Objectif 24 : Accroître l'implication des citoyens dans leur communauté

Objectif 26 : Prévenir et lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale

Objectif 29 : Soutenir les initiatives du secteur de l'économie sociale visant l'intégration durable en emploi des personnes éloignées du marché du travail

Objectifs non retenus parce que les efforts requis sont considérables et que les ressources disponibles au FRQNT sont limitées

Objectif 23 : Intensifier la coopération avec les partenaires nationaux et internationaux sur des projets intégrés de développement durable

Objectif 25 : Accroître la prise en compte des préoccupations des citoyens dans les décisions

Objectifs non retenus parce que le FRQNT ne peut y apporter une contribution significative comme organisation, outre l'action individuelle des membres de son personnel

Objectif 7 : Promouvoir la réduction de la quantité d'énergie et de ressources naturelles et matérielles utilisées pour la production et la mise en marché de biens et de services

Objectif 8 : Augmenter la part des énergies renouvelables ayant des incidences moindres sur l'environnement (biocarburants, biogaz, biomasse, énergie solaire, éolien, géothermie, hydro-électricité, etc.) dans le bilan énergétique du Québec.

Annexe 2 - Liste des modifications apportées dans le cadre de la prolongation de deux ans et de l'intégration d'au moins une action liée à l'Agenda 21 de la culture du Québec

Mot du scientifique en chef et de la directrice scientifique du FRQNT au lieu du mot du président-directeur général, mettant en contexte la restructuration des Fonds de recherche avec l'adoption de la Loi 130, la prolongation des plans d'action et l'intégration d'une action liée à l'Agenda 21 de la culture du Québec.

Remplacement du « MDEIE » par « partenaires concernés » en raison du nouveau contexte.

Orientation gouvernementale 1

Ajout d'un texte sur l'intégration d'une action liée à l'Agenda 21 de la culture du Québec

- Objectif gouvernemental 1
Action 3 : date de la cible reportée à 2013 au lieu de 2011
- Objectif organisationnel 3 :
Action 4 : ajout d'une cible et d'un geste relatif à la tenue d'un forum de réflexion sur la recherche en développement durable
Action 5 : nouvelle action liée à l'Agenda 21 de la Culture du Québec

Orientation gouvernementale 2

Révision du texte en fonction du nouveau contexte organisationnel

- Objectif organisationnel 4 :
Action 6 (anciennement action 5) : modification d'un indicateur (état d'avancement de la politique de mieux-être, de reconnaissance et d'enrichissement professionnel), d'une cible (adoption d'une politique intégrée pour 2012) et de deux gestes (Adoption d'une politique intégrée... et Déclaration de valeurs sur l'approche du Fonds en regard de la santé et du bien-être du personne) en fonction du nouveau contexte de regroupement des services administratifs

Orientation gouvernementale 3

Révision du texte en fonction du nouveau contexte organisationnel

- Objectif organisationnel 5
Action 7 (anciennement action 6) : date de deux cibles reportée : 1) Adoption d'un cadre de gestion environnementale en 2012 au lieu de 2011 ; 2) 3 mesures additionnelles pour 2015 au lieu de 2013
Action 8 (anciennement action 7) : date de la cible reportée : production de l'analyse d'ici 2014 au lieu de 2013

Orientation gouvernementale 5

- Objectif organisationnel 7
Action 9 (anciennement action 8) : date de la cible reportée : production de l'analyse d'ici 2014 au lieu de 2013
Action 10 (anciennement action 9) : date de la cible reportée à 2014 au lieu de 2013

Orientation gouvernementale 7

- Objectif organisationnel 9

Action 11 (anciennement action 10) : cible de publication des bulletins Génial! révisée à quatre publications au lieu de six; suppression de la publication annuelle de la brochure « Nos chercheurs bâtissent un avenir durable »; ajout du développement de nouveaux outils de diffusion, en raison du nouveau contexte du Fonds

Orientation gouvernementale 9

- Objectif organisationnel 10

Actions 12 et 13 (anciennement actions 11 et 12) : date des cibles reportées à 2015 au lieu de 2013

- Objectif organisationnel 11

Action 14 (anciennement action 13) : date de la cible reportée à 2015 au lieu de 2013